

Réf : 42 /CNC/2019

Date : 12.4.2019

A

Monsieur le Secrétaire Général du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias

Conseil supérieur de l'audiovisuel
Secrétariat permanent du REFRAM
Tour Mirabeau
39-43, quai André-Citroën
75739 Paris cedex 15
FRANCE

Objet : dépôt dossier de candidature adhésion au réseau

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous signifier par la présente, la volonté de la Commission Nationale de la Communication de Djibouti (CNC) d'adhérer au réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM).

En effet, la CNC a été mise en place en 2016 dans l'optique de réguler la communication nationale.

Quoique de création récente, la CNC a déjà supervisé deux élections (régionales et législatives) et conseillé le gouvernement sur une réforme générale de la communication nationale.

Dans cette optique et pour améliorer la bonne gouvernance de la communication nationale, la CNC a besoin d'adhérer au REFRAM et de profiter de l'expertise du réseau et des institutions qui le composent.

Veillez trouver ci-joint la loi portant création de la CNC et le règlement intérieur de la CNC.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président P/I
Monsieur Ali Mohamed Dimbio



Pièces jointes :

- Copie de la loi portant création de la CNC
- Copie du règlement intérieur de la CNC